

Le TRM espagnol en 2020



Le Comité national Routier a publié les résultats du transport routier de marchandises espagnol en 2020.

Résumé du CNR :

« Le transport routier de marchandises (TRM) espagnol se distingue en Europe par les multiples conventions collectives existant sur le territoire national. Au total, 55 conventions collectives sont recensées, équivalant à une convention collective par province. Sur ces 55 conventions collectives, 30 sont à ce jour en vigueur. Suivant la convention collective appliquée, les écarts salariaux sont très importants d'une province à l'autre. Le salaire brut annuel d'un conducteur passe ainsi en 2020 de 27 498 € dans la province de Vizcaya (Pays basque) à 13 034 € dans la province de Orense (Galice), soit du simple au double. En raison de ces fortes disparités, le CNR a souhaité

centrer son analyse sur deux communautés autonomes : le Pays basque et la Catalogne. Deux raisons expliquent ce choix : leur proximité géographique avec la France et leur concurrence avec le pavillon français.

Cette nouvelle étude relève plusieurs évolutions. Le coût conducteur en Catalogne a augmenté de 9,7 % depuis 2015, passant de 37 890 €/an à 41 565€/an en 2020. Ceci s'explique principalement par une augmentation des minima légaux dans les conventions collectives tant sur le salaire brut de base que sur les indemnités de déplacement. Le poste conducteur n'est pas le seul à avoir connu de l'inflation depuis 2015. Le poste péages a augmenté de +25 % par rapport à 2015 en raison, principalement, d'une hausse généralisée des péages en Europe, notamment en Allemagne, et du passage de la Belgique à la taxe kilométrique. L'entretien-réparations est aussi concerné, +18,2 % par rapport à 2015 ainsi que le coût de détention, +8,2 %. A contrario, le poste assurances a baissé de 13 % par rapport à 2015.

Au final, selon les calculs du CNR, le coût kilométrique d'un poids lourd 40 tonnes espagnol exploité par un transporteur catalan affecté en longue distance à l'international, hors coûts de structure, se situe à 0,89 € contre 0,84 € en 2015, en augmentation de 6 % depuis la dernière étude. »

[Consultez les résultats](#)